



Encan d'oeuvres d'art au Musée d'art contemporain des Laurentides

Annick Langlois

C'est le dimanche 5 novembre 2006 à 13h30 que la Fondation du Musée d'art contemporain des Laurentides tiendra la quatrième édition de son encan d'oeuvres d'art. Plus de 75 oeuvres provenant d'une quarantaine d'artistes dont René Derouin, Kittie Bruneau, Françoise Sullivan, Cozic, Danielle Lanteigne, Francine Simonin et plusieurs autres, seront exposées au Musée à partir du 2 novembre.

L'engouement engendré par l'édition 2005 a permis d'amasser une somme considérable. Le billet, au coût de 25\$, inclut le catalogue, la participation à l'encan ainsi qu'un vin et fromage.

Monsieur Charles S.N. Parent assumera la présidence d'honneur de l'évènement. Vice-président de la Financière Banque Nationale,

président de la revue Vie des Arts, membre du conseil d'administration de nombreux organismes culturels et aussi grand collectionneur. M. Parent, enthousiasmé par cette proposition, voit en elle la possibilité de rendre l'art contemporain plus accessible. Cette année encore, Me Dennis Geraghty agira à titre de commissaire-priseur.

L'encan tient une place de choix dans les activités de levées de fonds orchestrées par la Fondation du Musée dont la principale mission est d'amas-ser des fonds pour appuyer les projets de développement du Musée et d'enrichir sa collection. C'est un rendez-vous pour tous ; artistes, collectionneurs, amateurs d'art y trouvent leur compte.

Le catalogue ainsi que les billets sont disponibles au Musée situé au 101, place du Curé-Labelle à Saint-Jérôme ou sur le site Internet du Musée au <http://www.museelaurentides.ca>. Vous pouvez communiquer avec les organisateurs au 450-432.7171.

Chronique DE VOTRE avocat

Luke et les frères Dalton

Luke, un Prévostois de vingt-six ans est fier : il vient tout juste d'acquérir une coquette demeure à proximité du lac Écho. Bien que son métier de soudeur lui permet difficilement d'arriver à acquitter toutes ses dépenses, il s'enorgueillit en embellissant et en rénover sa demeure. Tous les samedis soirs, Luke et sa conjointe Isabelle vont retrouver des couples d'amis chez qui ils vont souper.

Malheureusement pour Isabelle et Luke, Philippe Dalton, son voisin de 59 ans, a trois garçons : Joseph, 12 ans, Jack, 14 ans et Averell 16 ans. Un beau samedi soir d'octobre, alors que Luke et Isabelle vauquaient à leur réunion habituelle et que monsieur Dalton était au chevet de son frère William, les trois frères décidèrent de s'improviser une petite fête d'ouverture de chasse. Vidant le bar familial de son contenu, les frères Dalton entreprirent de chasser des fantômes chez leurs voisins Luke et Isabelle.

« Averell! T'as vu le chevreuil! Là! Vite, sors les carabines .22 de p'pa! » lança d'un ton enthousiaste Joe à son frère. Rapidement les trois frères, flacon de gin dans la ceinture et particulièrement éméchés se dirigèrent d'un pas lent au travers de la haie de cèdres séparant la demeure des Dalton de celle de Luke et Isabelle.

« Regarde Averell! Le chevreuil! Il mange des pommes près du perron des voisins! Tire! Tire! » Et c'est le massacre... de la demeure d'Isabelle et Luke! Après plus de quarante cartouches tirées sur le chevreuil fictif, la maison est complètement transpercée. Alors que les trois hurluberlus s'apprêtent à abattre un orignal à vingt-quatre pointes, Luke et Isabelle prennent les frères Dalton en train de faire un carton sur leur demeure. Les jeunes apeurés par les phares du véhicule du jeune couple se stationnant partent rapidement. Luke et Isabelle, sans compter monsieur Bellemare le voisin, sont tous témoins des jeunes qui se sauvent l'arme à la main.

Que faire? Avec les paiements hypothécaires et le nouvel ameublement, le couple ne possède qu'une couverture minimale d'assurance! Isabelle se souvenait d'un article qu'elle avait récemment lu dans le journal local. C'est un cas de responsabilité civile et il est possible d'obtenir réparation de la part de monsieur Philippe Dalton en sa qualité de tuteur légal à ses enfants mineurs pour l'ensemble de la partie de chasse de ses fils mineurs. Bien certainement, votre demeure ne sera probablement jamais assaillie par des frères Dalton, cependant, il est toujours bon de savoir que l'on peut se fier au service d'un avocat qui peut nous conseiller et nous représenter dans une situation de responsabilité civile. Si c'est votre cas, consultez un avocat!



PHANEUF • LAFRAMBOISE • AVOCATS
450.224.3113

Le patrimoine ça flashe

Concours international de photographie pour les jeunes

Benoît Guérin

C'est sous le thème de « Le patrimoine ça flashe » que le Conseil des monuments et sites du Québec a procédé au lancement de la 8^e édition de l'Expérience photographique du patrimoine, concours international de photographie sur le thème du patrimoine culturel et naturel s'adressant aux jeunes de 12 à 18 ans du secondaire.

L'Expérience photographique du patrimoine est le volet québécois du concours l'Expérience photographique internationale des monuments lancé en Catalogne (Espagne) en 1996. Plus de 30 pays participent chaque année à cette activité qui a pour but de sensibiliser les jeunes au patrimoine culturel et naturel de leur milieu à travers une démarche artistique, la photographie.

Le patrimoine n'est pas seulement constitué de monuments historiques reconnus ou protégés. Le patrimoine, c'est aussi l'architecture résidentielle, industrielle, religieuse, militaire ou publique, l'archéologie, les monuments commémoratifs ou artistiques, les ouvrages de génie civil, les éléments et sites naturels, les paysages et autres.

Les photos lauréates québécoises sont exposées simultanément par tous les pays participants dans le cadre de l'exposition internationale. Elles sont également publiées dans un magnifique catalogue avec l'ensemble des oeuvres lauréates. Rappelons que dans le cadre de l'édition 2005 du même concours une photographie de l'Étoile de Ste-Anne-des-Lacs réalisée par Anik Thibault avait reçu une mention spéciale du jury.

Les milieux scolaires, culturels, communautaires ou municipaux sont invités à présenter des candidatures. Les jeunes doivent être encadrés par deux promoteurs, de domaines différents, qui transmettent les inscriptions et offrent une initiation aux rudiments de la photographie et à la notion de patrimoine - histoire. Ces promoteurs ont également la responsabilité du financement de l'activité (achat et développement des pellicules) et de la présentation des photographies et des textes au concours.

Les jeunes doivent utiliser leur appareil photo personnel ou un appareil emprunté. Chaque participant présente une seule photo qu'il accompagne d'un titre et d'un texte de 30 à 50 mots.

Dans le cadre de son programme éducatif en ligne EduWeb, le Musée McCord propose aux participants du concours de publier leur photo sur le site Web du Musée. Les participants sont invités à numériser leur photo et à y associer une photographie d'époque puisée à même une banque de plus de 76 700 images, provenant des Archives photographiques Notman. Un jury d'experts récompensera les trois meilleurs duos de photographies. On peut visionner des exemples de duos sur le site du Musée McCord:



www.musee-mccord.qc.ca/fr/edu-web/concours

Une initiative supplémentaire qui rendra cette 8^e édition encore plus excitante!

L'on doit s'inscrire au concours avant le 15 décembre 2006 et transmettre sa photographie avant le 18 mars au Conseil des monuments et sites du Québec. La date limite pour

transmettre les photographies pouvant se retrouver sur le site du Musée McCord devront parvenir aux organisateurs avant le 14 avril 2007. L'on s'inscrit ou on obtient de l'information en communiquant avec le 1-800-494-4347 ou en consultant le www.cmsq.qc.ca/photos.btm.

Physiothérapie et Ostéopathie FADI EID

pht Fadi Eid B.Sc. Pht. D.O.
Membre O.P.P.Q. et R.O.Q.

...Intégrité et harmonie
fonctionnelle sans douleur...

908, ch. du Lac Écho à Prévost
Tél. : 224-2189 • 224-2993

75, ch. de la gare, bloc L4, Saint-Sauveur
Tél. : 227-1864

ME SABINE PHANEUF
ME SOPHIE LAFRAMBOISE
ME JULIE BLONDIN
ME JULIE LAMARRE
ME MARIE-CHRISTINE GRAVEL

861, RUE DE L'ÉCOLE
PRÉVOST
T : 450.224.3113

9623, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
TEL.: (514) 383-1332
TELEC.: (514) 381-8140

PHANEUF
LAFRAMBOISE
avocats

**GARAGE
E. LAROCHE**
3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353

- remorquage
- mécanique générale
- entretien de système à injection
- atelier de silencieux